NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9400612 - Punta Calcina

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 6
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9400612

1.3 Appellation du site

Punta Calcina

1.4 Date de compilation

31/10/1995

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018564364

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 9,35472°

Latitude : 41,72083°

2.2 Superficie totale

8 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2A	Corse-du-Sud	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
2A092	CONCA

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		1,9 *(23,7 %)*		M	A	C	C	B
9330 *Forêts à Quercus suber*		3,76 *(47 %)*		M	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	1496	*Brassica insularis*	p	48	48	i	P	G	C	C	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Tacheocampylaea cyrniaca*			i	P				X		

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	70 %

Autres caractéristiques du site

La Punta Calcina correspond à un affleurement calcaire au sein des granites qui constituent la roche majoritairement présente dans le secteur, l'ensemble s'incluant dans la grande unité géologique de la Corse cristalline. Celle-ci représente la plus grande partie de l'île puisqu'elle en occupe le Sud, le centre et le Nord-Ouest.
Ce pointement rocheux comprend en fait deux barres calcaires, séparées par un col, correspondant à des dépôts sédimentaires produits à des temps géologiques différents (Jurassique et Paléocène-Eocène). L'ensemble repose sur le socle constitué de micaschistes rubéfiés.

Vulnérabilité
: Le site a été aménagé en école d'escalade. Il est fortement fréquenté toute l'année et actuellement assez dégradé. La population de Brassica insularis a été très endommagée par le "nettoyage" des parois rocheuses équipées en parois d'escalade et par des incendies successifs (dont le dernier est intervenu en été 1993).
Actuellement (8/98), un APPB a été pris et une gestion de la station se met en place.

4.2 Qualité et importance

Le petit massif calcaire de la PUNTA CALCINA, isolé au milieu des montagnes granitiques du secteur, présente un grand intérêt floristique.
Il héberge une population isolée (et la plus méridionale de Corse) de Chou insulaire (Brassica insularis) (espèce végétale endémique, inscrite à l'Annexe II), ainsi que d'autres plantes rares ou menacées à l'échelle de la Corse ou de la Méditerranée.
le comptage de Brassica insularis a été actualisé le 9 avril 2005 par le Conservatoire botanique national de Porquerolles (antenne de Corse)

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	L09	Incendie (naturel)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

BOULMER M., 2002 - Documents d'Objectifs Natura 2000 du site n° FR9400612 Punta Calcina (Commune de Conca). 39 p.
BOSC G., DESCHÂTRES J., LAMBINON et JEANMONOD D., 1986 - Lens ervoides (Brign.) Grande. In D. Jeanmonod & G. Bocquet & H-M Burdet (éds), Notes et contributions à la flore de Corse, IV, Candollea 41 : 1-61.
CONRAD M., 1986 - Brassica insularis Moris. In D. Jeanmonod & H-M Burdet (éds), Notes et contributions à la flore de Corse, I, Candollea 41 : 29-30.
DESCHÂTRES R., 1987 - Brassica insularis Moris var. insularis. In D. Jeanmonod & H-M Burdet. (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse, II, Candollea 42 : 54.
DESCHÂTRES, R., JAUZEIN P., 1994 - Ophrys conradia. In D. Jeanmonod & Burdet H.M (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse, X., Candollea 49 : 571-612.

GAMISANS J., GUYOT I., 1991 - Brassica insularis Moris var. insularis. In D. Jeanmonod & H-M Burdet (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse II, Candollea 46 : 198.
GUYOT I., PIETRI P., 2000 - Brassica insularis Moris. In D. Jeanmonod & H.M. Burdet (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse XVI, Candollea 55 : 53-54.
GUYOT I., 2000 - Cahiers d'espèces de flore, Brassica insularis Moris. Rapport AGENC pour le conservatoire National Méditerranéen de Porquerolles et le Muséum National d'Histoire Naturelle.
OLIVIER, L. & al, 1995 - Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires. Mus. Nat. Hist. Nat., Serv. Patrimoine naturel, Conserv. Bot. Nat. De Porquerolles, Minist. Environnement, Paris.
PARADIS G., 1996 - Brassica insularis Moris. In D. Jeanmonod, H-M Burdet (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse XII, Candollea 51 : 535.
Programme MEDSPA, 1993 - Inventaire des taxons rares de Corse, liste par commune, Corse du Sud.
RIPKEN T., 1995 - Etude sur les mollusques terrestres protégés de la faune Corse- MNHN/DIREN de Corse ; laboratoire de biologie des invertébrés marins et de malacologie : 21 p + ann

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :
Adresse :
Courriel :
Organisation : Commune de Conca
Adresse : Pianiccia 20135 Conca
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs Natura 2000 du site n°FR9400612 Punta Calcina
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/934_DOCOB - FR9400612 Punta Calcina.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le Conservatoire Botanique de Porquerolles, en lien avec le Conservatoire des sites, la commune et les clubs d'escalade ont procédé à une réimplantation de Choux en 1997 dans les zones altérées par l'escalade en 1993 et 1994. Un suivi est assuré.